



POLITIQUE **JEUNESSE**



Publié par la Direction des communications de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Par Eugénie Dostie-Goulet

Avec Solange Masson et Marilou Lépine-Gougeon

Mise à jour 2023 par Joséphine Brunelli

Conception graphique : L'Infographe

Photos : AdobeStock

PRÉAMBULE

La politique jeunesse de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville comprend trois sections.

La première section présente les acteurs ayant participé à la mise sur pied de cette politique.

La deuxième section décrit le contexte dans lequel s'inscrit cette politique : les particularités de la ville et de ses habitants, de même que la démarche entourant la création d'une politique jeunesse. Enfin, la troisième section nous amène au coeur de la politique : les principes guidant celle-ci, ses grands objectifs et les sept axes d'intervention y sont présentés.

COMITÉ CONSULTATIF TRIBUNE JEUNESSE (2024) RESPONSABLE DU SUIVI DU PLAN D'ACTION

4



Amélie Perron
membre et présidente



Daphnée Grégoire
membre et vice-présidente



Justin Bissonnette
membre



Béatrice Ferri
membre



Clara Finzi
membre



Flavie Fortier
membre



Constance Martineau
membre



Samika Nguyen-Leblanc
membre



Béatrice Poulin
membre



Ève-Marie Mizera
membre



Vincent Fortier
Conseiller municipal,
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville



Catherine Lafrance
Coordonnatrice vie communautaire,
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

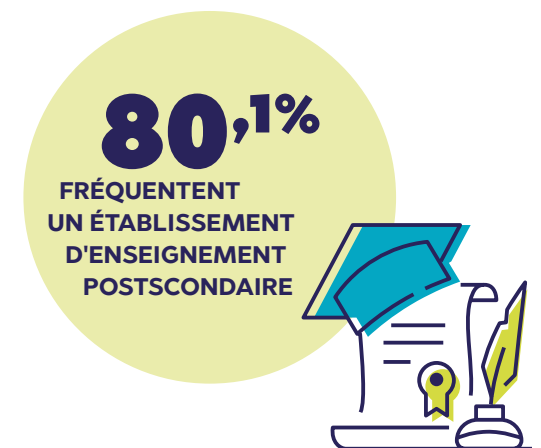
LE CONTEXTE

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Saint-Bruno-de-Montarville est particulièrement reconnue pour sa proximité avec le parc national Mont-Saint-Bruno, d'une superficie de 8,9 km², qui attire annuellement 880 000 visites et qui offre une multitude d'activités comme le ski ou la randonnée pédestre.

En 2021, on compte 26 273 habitants¹, que l'on nomme Montarvillois ou Montarvilloises. Parmi ces individus, près de 17,7% ont entre 10 et 24 ans, en baisse de 1,1% par rapport au recensement de 2016. Par ailleurs, l'âge moyen de la population est de 43,9 ans. Finalement, les jeunes montarvillois de 18 à 24 ans sont hautement scolarisés, en effet 80,1% d'entre eux fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire, comparativement à 59,4% des jeunes au Québec.²

26 273
habitants



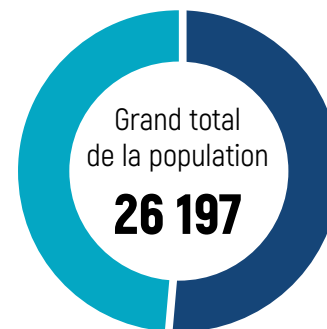
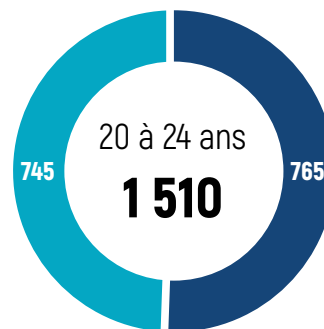
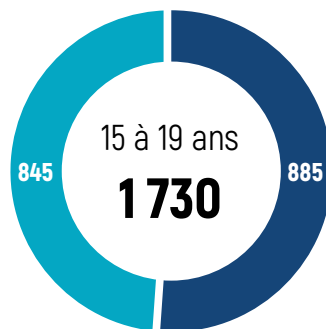
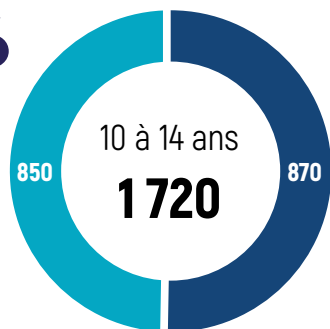
¹ Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023. www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

² IDC Agglomération de Longueuil, Direction de la Santé Publique de la Montérégie

RÉPARTITION DES JEUNES SELON L'ÂGE À SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

6

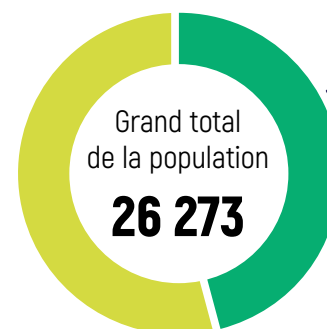
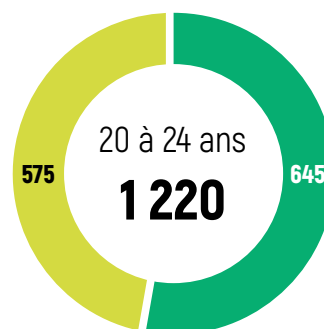
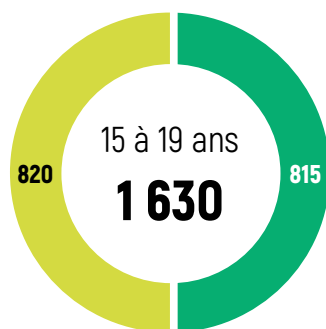
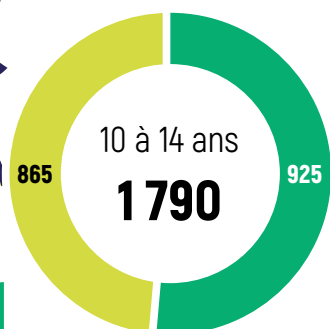
2016



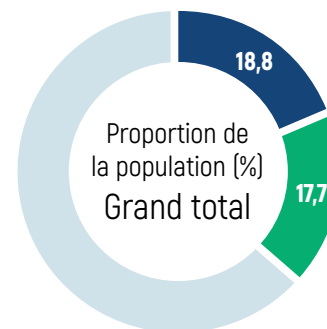
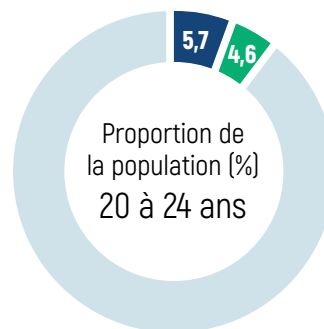
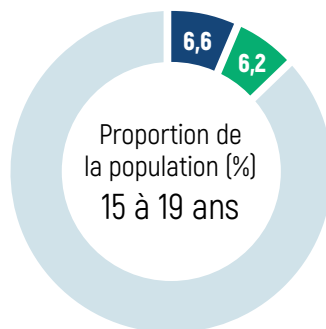
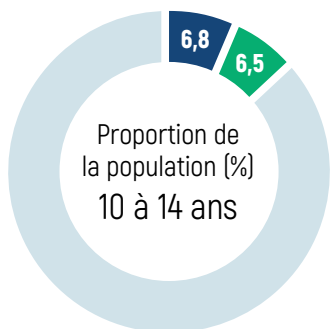
● Sexe féminin ● Sexe masculin



2021



● Sexe féminin ● Sexe masculin



● 2016 ● 2021

HISTORIQUE

Saint-Bruno-de-Montarville n'en n'est pas à sa première initiative en matière de jeunesse. Dès 2007, celle-ci se dotait d'une première politique familiale, qui a été renouvelée en 2012. La même année, elle recevait une reconnaissance officielle à titre de Municipalité amie des enfants (MAE). Néanmoins, il restait à combler le vide entourant les jeunes de 12 à 25 ans, qui peinent parfois à se retrouver dans les démarches touchant soit les plus jeunes (les enfants), soit les plus vieux (les familles).

L'idée d'une politique jeunesse qui répondrait aux besoins exprimés par ces jeunes émane de la Tribune Jeunesse, un comité consultatif mis sur pied par le conseil municipal en 2014 et dont le mandat est, notamment, de mettre en oeuvre des initiatives favorisant l'implication, l'engagement et le sentiment d'appartenance de la jeunesse montarilloise.

Afin de refléter une réalité en constante évolution, la ville de Saint-Bruno-de-Montarville a ressenti le besoin de mettre à jour la politique jeunesse au courant de l'année 2023.



LA DÉMARCHE

Le projet de politique jeunesse de la Tribune jeunesse a été sélectionné par le Secrétariat à la jeunesse du Québec en 2022 dans le cadre de la mesure *Stratégies jeunesse en milieu municipal*, qui découle de la Politique québécoise de la jeunesse 2030. C'est en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec que la Ville a entrepris ce projet, qui a débuté par un sondage auprès d'un peu plus de 400 jeunes à l'automne 2017.

La mise à jour 2023 de la politique jeunesse de la Ville est alignée sur la nouvelle Stratégie jeunesse du gouvernement du Québec, lancée en 2022 et comportant 7 axes.





REJOINDRE LES JEUNES : UN DÉFI POUR LES MUNICIPALITÉS

Les défis et les enjeux auxquels font face les jeunes de 2023 sont bien différents de ceux ayant grandi avant les années 2000. Vivant dans une société davantage ouverte sur le monde et à la diversité sous toutes ses formes, les jeunes de 2018 développent une sensibilité différente, qui contribue à forger une identité qui leur est propre. L'accès à une multitude de nouvelles technologies leur permet une connexion très rapide sur une information abondante, diversifiée, et ce en temps presque réel. Ils communiquent et consomment de façon différente : les rejoindre pose donc un nouveau défi que les municipalités doivent relever si elles veulent continuer de répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins. C'est dans ce contexte que la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a décidé de se doter d'une politique jeunesse, à un moment où travailler de concert avec les jeunes est plus que jamais une nécessité lorsqu'on souhaite les amener à s'engager à nos côtés. Engager les jeunes aujourd'hui dans la vie municipale, c'est s'assurer d'une relève informée, intéressée, et active dans les années à venir, qui aura le goût de redonner à sa ville et de s'y investir.

GRANDS OBJECTIFS

Saint-Bruno-de-Montarville vise avec sa politique jeunesse deux grands objectifs :

- 1** Mettre en oeuvre les conditions permettant aux jeunes de s'engager dans leur milieu de vie, autant sur le plan communautaire, culturel que sportif.
- 2** S'assurer que les jeunes vivent dans un milieu de vie où il est possible de s'épanouir, et ce, dans toutes les sphères de leur vie.



UNE POLITIQUE JEUNESSE EN SEPT AXES

La *Politique québécoise de la jeunesse 2030* se décline en sept axes qui représentent autant de domaines où la Ville considère essentiel de s'impliquer pour amener les jeunes à s'engager et s'épanouir : santé, éducation, implication citoyenne, emploi, entrepreneuriat, environnement, culture.



Contribuer à la santé et au bien-être de la jeunesse montarvilloise.



Promouvoir la réussite scolaire afin de favoriser l'épanouissement des jeunes.



Encourager la participation des jeunes sous toutes ses formes en favorisant l'inclusion, la discussion et la concertation. Une jeunesse engagée est garante d'un dynamisme porteur pour la société.



Miser sur les opportunités de rassemblements jeunesse pour faire connaître les emplois disponibles sur le territoire.



5

ENTREPRENEURIAT

Soutenir et encourager la création d'entreprises de la relève qui donnent aux jeunes le goût de s'investir dans leur ville.

6

ENVIRONNEMENT

Soutenir l'éducation à l'environnement et promouvoir l'écocitoyenneté en facilitant le contact des jeunes avec la nature. Contribuer à la création et la conservation de milieux de vie verts.

7

CULTURE

Favoriser une offre culturelle correspondant aux goûts et intérêts des jeunes afin de stimuler leur participation à la vie culturelle de la municipalité.
Une considération des intérêts de façon différenciée en fonction du sexe, de l'âge et de la culture, notamment, permettra l'interpellation du plus grand nombre.

COMITÉ DE SUIVI

La mise en oeuvre du plan d'action sera coordonnée par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire. Le Comité Tribune Jeunesse en assurera le mécanisme de suivi.



RÔLES DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le cadre de cette Politique Jeunesse et de son plan d'action, la Ville sera appelée à jouer plusieurs rôles :

- **Leader** en instaurant la coordination d'actions et en assumant la responsabilité de celles-ci;
- **Partenaire** avec d'autres intervenants locaux pour la mise en oeuvre d'actions;
- **Facilitatrice** en contribuant grâce à ses propres ressources à renforcer l'intervention d'organismes évoluant auprès des jeunes;
- **Ambassadrice** en représentant les intérêts des jeunes auprès des autres paliers du gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.



